



DÉCISION
Portant droit de préemption de la parcelle
 cadastrée section à Limoges section DT n°101,
sise 13 rue Théodore Bac propriété de la SCI
KYBOUCO

N° 27556

LE PRESIDENT DE LIMOGES-METROPOLE

Ma le Crédit Général des Collectivités Territoriale (CGCT), notamment son article 1.522-9
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.230-1, L.231 à L.231-7, L.231-8 à
L.231-10, L.232-1, L.232-8, L.235 L.1.300 L.4.231 à R.233 à R.233-13, R.23-15
R.23-16, R.23-17 à R.23-18, R.23-19 à R.23-20, R.23-21 à R.23-22, R.23-23 à R.23-24, R.23-25 à R.23-26, R.23-27 à R.23-28, R.23-29 à R.23-30
Vu les statuts de la Communauté urbaine Limoges Métropole
Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Limoges du 27 septembre 2007
portant le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser
des zones périurbaines
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 212 du 30 mars 2007 par laquelle
Limoges Métropole a délégué l'exercice du droit de préemption urbain aux communes
les zones de préemption adaptées à l'évolution réellement des zones
d'urbanisation éventuelles dans les documents d'aménagement
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 28 décembre 2010 portant
l'attribution de l'exercice du droit de préemption urbain et du droit de priorité au Président
de Limoges Métropole
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 27-8 du 7 juillet 2012 par laquelle Limoges
Métropole a retrait le droit de préemption urbain à la Commune de Limoges sur le
territoire de la commune avec le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et la
délégation à son Président ;
Vu le Projet de Territoire de Limoges Métropole
Vu le projet HODIRD de Limoges Métropole, comprenant la création de deux lignes de
BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)
Vu le Programme Local de l'Habitat de Limoges Métropole 2029-2035, approuvé par le
Conseil communautaire du 26 juin 2018

DÉCISION

Décision portant droit de préemption de la parcelle cadastrée section à Limoges section DT n°101, sise 13 rue Théodore Bac propriété de la SCI KYBOUCO

1 DOCUMENT - Publié le 4 Décembre 2025



27556.pdf
(.pdf, 967,9 Ko)

 TÉLÉCHARGER